

Compte Rendu de la rencontre FCPE 45 et Conseil Régional Centre Val de Loire le 8 mars 2022 à 16 h 30

Sujet : Transports scolaires et création du Lycée de Châteauneuf sur Loire

Présents : Pour le conseil Régional : Le vice président de la Région CVL chargé de la question des transports et son collaborateur.

Pour la FCPE : Martine Rico (coordinatrice régionale), Christophe Pallier (président départemental), Magalie Piat (administratrice), Stéphane Pugin (président Conseil Local Checy), Michel Bresson (président conseil local Tigy)

Transports scolaires

La coordinatrice régionale a remercié le Conseil Régional pour cette audience dans de brefs délais et a évoqué les différentes difficultés rencontrées par les élèves vis à vis des transports scolaires : retards récurrents, voir absence de passage du bus ...

Le vice président a effectivement convenu que la situation n'était pas bonne dès septembre : la mise en place de la délégation de service public (DSP) s'est mal passée.
L'entreprise responsable financièrement et juridiquement de cette DSP est Transdev.

Après avoir remporté le marché public, cette entreprise n'a pas mis en place l'infrastructure nécessaire pour le mettre en œuvre avec un manque de personnel administratif à même de gérer la planification et le suivi des différents circuits, tant pour les transports de particuliers que de scolaires. Conséquences : circuits mal conçus...

Par ailleurs, il y a eu des épisodes de grèves sérieux pour deux causes principales :

- D'une part, lors du COVID, le Conseil Régional versait aux entreprises de transport les 16 % de manque à gagner (l'allocation de chômage partiel ne compensait que 84 % des salaires). Si nombre de petites entreprises de transport ont directement reversé mois par mois tout ou partie de ces compensations à leurs salariés, les 3 entreprises de taille nationale (Transdev, RATP Dev et Kaolys) ne l'ont pas fait.
-D'autre part, il y a actuellement des négociations dans la branche Transport qui ne sont pas terminées et des négociations salariales annuelles, et Transdev n'avait proposé aucune évolution salariale.

Tous ces points ont entraîné un mécontentement et des grèves.

Si dans l'Eure et Loire un protocole d'accord a été signé entre employeurs et salariés, ce n'est pas le cas dans le Loiret, ce qui inquiète le Conseil Régional (risque de nouvelles grèves.)

Le Conseil Régional a échangé avec Transdev pour que la situation s'améliore. Du fait des manquements à la bonne réalisation du service, ils ont appliqué par deux fois des pénalités : 100 000 euros en Décembre, 180 000 euros à ce jour.

Dès janvier, Transdev a embauché de nouveaux administratifs.

Du côté du Conseil Régional, il y a eu mise en place d'un suivi mensuel de la convention de Délégation de service public avec remontée systématique de tous les incidents ligne par ligne. Avec

des retours très précis des dysfonctionnements, une certaine pression peut être faite auprès de Transdev.

Le Conseil Régional invite les différentes parties : parents d'élève, mais aussi collègues et syndicats intercommunaux de transport (à qui une partie de la compétence est déléguée) à alimenter l'information sur les dysfonctionnements rencontrés dans le mois passé quelques jours avant les réunions.

Les coordonnées du coordinateur départemental seront communiquées à la FCPE, ainsi que les dates mensuelles de rencontre avec Transdev.

Le vice président nous a ensuite dressé un état des lieux des difficultés selon les départements : les difficultés sont majoritairement dans le Loiret, un peu dans l'Indre et Loire et l'Eure et Loire, et beaucoup moins dans le Loir et Cher, le Cher et l'Indre.

Un des facteurs principaux du fait qu'il y ait moins de difficultés dans certains départements est lié au rôle actif des syndicats intercommunaux de transport qui maintiennent la pression auprès des transporteurs.

L'objectif du Conseil Régional c'est que tout ça rentre dans l'ordre, et qu'il y ait une bien meilleure réactivité quand il y a un dysfonctionnement.

Il nous a également précisé qu'une autre difficulté était liée au manque de personnel dans ce domaine d'activité, problème rencontré sur toute la France lié au manque d'attractivité : il s'agit souvent de travaux à temps partiels avec une grande coupure entre les tournées du matin et du soir. La Région met en place beaucoup de formations avec le dispositif DEFI : 165 dont 50 % dans le domaine du transport.

Elle se refuse à employer des chauffeurs étrangers (quelle sécurité quand la personne ne parle pas la langue ?)

La Région étudie la possibilité d'offrir pour une partie des chauffeurs des temps pleins : c'est plus cher mais c'est intéressant pour l'attractivité de la profession.

La remise en cause de la Délégation de Service Public est compliquée d'un point de vue juridique mais ils l'envisagent en fonction des incidents rencontrés.

Pour l'instant il s'agit de travailler sur les suivis, les évaluations du service rendu.

La coordinatrice régionale a évoqué le turn-over important des conducteurs, et les problèmes de sécurité : méconnaissance du circuit, oubli d'élèves, demi tours dangereux.

Le fait que des enchaînements de circuits soient fait avec des horaires intenable.

Le vice président précise que les équipes refont le travail pour vérifier si les fiches horaires peuvent être réalisées et qu'ils ont fortement insisté pour que Transdev mette plus d'encadrants pour organiser ces transports.

Il précise également que les entreprises sont payées pour qu'une information SMS fiable soit communiquée à tous les parents qui ont fourni leur coordonnées lors de l'inscription aux transports scolaires ; donc ne pas hésiter à remonter des dysfonctionnements en cas de messages trop imprécis ou inexistant. Par contre, pour les parents qui ne souhaitent pas communiquer leur numéro de téléphone portable, il n'y a pas moyen de les prévenir.

Nous avons demandé une fiche récapitulative permettant de faire le lien entre les lignes scolaires et leur numéro car les SMS mentionnent un n° de ligne, mais ce n'est pas compréhensible par les parents.

Le président de la FCPE départementale a demandé si un travail a été réalisé pour prévenir la CTSA lorsqu'il y a des difficultés **En conclusion** : Transdev est responsable juridiquement de la sécurité des transports.

Par ailleurs nous avons évoqué la nécessité qu'il y ait une égalité de traitement entre toutes les écoles, les collèges, et les lycées vis à vis des transports.

Le vice président précise que les problèmes plus accentués sur certains établissements étaient liés à des mouvements de grève plus soutenus à ces endroits-là.

Création du Lycée de Châteauneuf sur Loire :

Vu le peu de temps, une nouvelle réunion sera programmée spécifiquement sur ce point avec la vice présidente en charge des affaires scolaires.

Le vice président mentionne qu'on a un peu de temps avant l'ouverture du Lycée mais qu'il faut commencer à travailler la question rapidement

Le président du conseil Local de Checy alerte sur le fait que Checy bénéficie actuellement des transports TAO et que ce ne sera plus le cas après pour aller à Châteauneuf

Par ailleurs il craint qu'il y ait de nombreuses stratégies de contournement pour éviter d'aller à Châteauneuf, soit par le choix d'options qui ne se feront pas sur ce lycée, soit par des départs importants vers le privé.

Réponse Conseil Régional : Choix politique de mettre cet établissement à Châteauneuf.

La mise en place de la ligne de train Orléans Châteauneuf faciliterait ces déplacements, mais les municipalités d'Orléans et St Jean de Braye étaient contre.

L'étude de faisabilité d'un tram express est finalisée.

En conclusion :

Le Conseil Régional doit nous fournir 3 éléments :

Nom et coordonnées du coordinateur transport pour le Loiret (M Brun)

Date des réunions mensuelles de remontée des dysfonctionnements auprès de Transdev

Liste des n° de circuit scolaire avec les noms auxquels ça correspond.

Nous les parents d'élèves devons veiller à ce que l'information précise (ligne par ligne en précisant le jour et l'heure) des dysfonctionnements constatés chaque mois soit remontée au Conseil Régional pour qu'ils puissent faire pression sur les transporteurs lors des rencontres mensuelles.